

[Text]

M. Daneau: J'ai été mêlé, disons, non pas de très près au bureau d'aménagement de l'Est du Québec, mais seulement pendant la saison d'été à titre de conseiller en économique et l'expérience a été extrêmement intéressante. Mais si je peux établir un parallèle entre ce qui s'est passé là-bas et ce qui s'y passe présentement et ce qui se passe aussi ailleurs dans d'autres régions du Québec et d'autres régions du Canada, il se développe d'après moi, un phénomène qui est extrêmement intéressant, c'est la formation de conseils régionaux de développement. Ceci est, dans une certaine mesure, le résultat des travaux qui ont été faits dans cette région. Nous voyons maintenant dans d'autres régions du Québec la formation de ces conseils régionaux de développement, comme il y en a dans d'autres provinces du Canada. Je pense que c'est là un phénomène extrêmement intéressant, parce que nous voyons la population qui désire participer de façon active au processus de certains programmes qui peuvent être appliqués par l'État dans certaines régions. C'est un phénomène extrêmement intéressant et je pense qu'il doit aussi intéresser les députés, parce que vous êtes vraiment touchés par la formation de ces conseils régionaux de développement, et que vous avez là une structure d'information qui est unique, si vous croyez que la population doit effectivement participer aux programmes qui sont élaborés dans leurs régions.

M. Gendron: Cela m'entraîne, monsieur le président à poser une question sur la participation et ses structures administratives et de consultation. Je reprends l'exemple du projet pilote du BAEQ. Croyez-vous vraiment que dans une région qui va de Ste-Anne-de-la-Pocatière aux Îles-de-la-Madeleine, région deux fois plus grande que la Belgique, il puisse y avoir véritablement participation de la population dans un territoire aussi immense? Croyez-vous vraiment que les gens puissent être les uns pour les autres des interlocuteurs valables si, par exemple, on demande à quelqu'un de Ste-Anne-de-la-Pocatière de discuter de l'aménagement des Îles-de-la-Madeleine et qu'il n'y a pas 1 p.100 de la population qui y ait jamais mis les pieds, croyez-vous vraiment que c'est là une structure de consultation valable?

M. Daneau: Remarquez bien, que j'y crois, c'est peut-être une question d'option personnelle, mais je crois à cette structure de participation, c'en est une.

Il y en a peut-être d'autres aussi que l'on pourrait développer. Moi j'y crois, j'y crois beaucoup, parce que ces structures de participation jouent un rôle extrêmement important de promotion, de coordination, de sensibilisation de la population à leurs propres problèmes. Et, sur ce plan, ces conseils donnent tout au moins à la population le sens qu'elle participe au programme de développement dans leur région. Je ne sais pas si elle y participe effectivement, mais on lui donne quand même le sens de la participation et je pense que c'est là un phénomène qui est extrêmement important.

M. Gendron: Je crois bien que c'est le principe général, monsieur le président, de croire à la nécessité de la participation et qu'il est facile d'avoir l'adhésion populaire. Là où cela se complique c'est de trouver les formules qui entraînent véritablement une participation, c'est-à-dire que la participation, dans mon opinion, doit être à deux sens. Je comparerais souvent les planificateurs à des architectes, et les gens du territoires aux propriétaires et il doit s'établir entre eux les mêmes relations qu'entre le propriétaire et un architecte. Nous avons besoin de connaître l'art de l'aménagement que les spécialistes peuvent nous donner,

[Interpretation]

Mr. Daneau: I took a part, of course, but it was a very small part in developing an agency east of Quebec, and I only acted as an economic adviser, and the experience I gained was very interesting. But if I can draw a parallel between what happened there and what is presently happening in Quebec and in the other provinces too, I can say that there is a very interesting phenomena which is the creation of regional councils of development. In a sense that was the result of the studies made in that region. In other regions of Quebec we can see now the creation of regional councils of development, as well as in other provinces of Canada. I think that it is a very interesting phenomena, because the population really wants to participate very actively in the processes of some programs that could be implemented by the federal government in some regions. It is a very interesting phenomena and I think that the members should be interested too because you are really concerned by the creation of those regional councils of development and you find there a source of information very unique, you think that the population should take an active part in the programs that are now being elaborated in their regions.

Mr. Gendron: I must now, Mr. Chairman, ask a question about the participation and the administrative and consultative structures. I will come back to the example of the BAEQ test project. Do you really think that in a regions as St-Anne-de-la-Pocatière to the Magdalen Islands which is twice as large as Belgium, there can really be a participation of the population in such a large territory? Did you really think that the people there can have an active part in the discussions if, for instance, we ask someone from Ste-Anne-de-la-Pocatière to talk of the development of Îles-de-la-Madeleine and if not even 1 per cent of the population has ever been there? Do you really think that it is a valuable consultative structure?

Mr. Daneau: You should notice that it is, according to me, a question of personal opinion, but I do believe in this participation structure, because it is really so.

Of course, there might be others we could develop too. But I have confidence in those participation structure, because they play a very important part to promote, to co-ordinate and make the population really aware of its own problems. As far as those concerns are concerned, they help the population to take an active in the development of their region. I do not really know whether the participation is effective, that the population has the impression that it really participates and I think it is a very important phenomenon in itself.

Mr. Gendron: I think that it is a general principle, Mr. Chairman, to believe in the necessity of the participation and I think it is very easy to get the approval of the population. But the real problem is to find out the formulae that would really make the population participate, I mean a two-way participation. I think we could draw a comparison between the planner and the architects, and between the people and the owners, and this should be between the same relationship as between the owner and the architect. I think we should know that the development rules, and those rules can be given us by the specialists,